



SANTE MENTALE EUROPE



SANTE MENTALE EUROPE
Boulevard Clovis 7, B-1000 Bruxelles
Tel + 32 2 280 04 68
Fax + 32 2 280 16 04
Courriel: info@mhe-sme.org
Site web: <http://www.mhe-sme.org>

BULLETIN N°1 /2010
JANVIER 2010

Ce bulletin est publié avec le soutien de PROGRESS, le Programme de la Communauté européenne pour l'Emploi et la Solidarité sociale (2007-2013). Les informations contenues dans cette publication ne reflètent pas nécessairement la position ou l'opinion de la Commission européenne. En n'aucun cas, la Commission n'est tenue responsable de l'utilisation faite des informations contenues dans ce bulletin. Santé Mentale Europe est le bureau de liaison de l'UE pour la promotion de la Santé Mentale.

TABLE DES MATIERES

I. SANTE MENTALE EUROPE	3
II. INSTITUTIONS DE L'UE ET AUTRES ORGANISATIONS	4
III. ANNEE EUROPEENNE DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET L'EXCLUSION SOCIALE	6
IV. NOUVELLES D'AUTRES ONGs (EUROPEENNES)	6

En souvenir de John Henderson

C'est avec une immense tristesse que nous vous annonçons le décès de John Henderson. John s'est paisiblement endormi à son domicile écossais le 4 janvier 2010.

Il est impossible de faire l'inventaire de tous les engagements de John envers la Santé Mentale... Après avoir suivi une formation en psychiatrie, John a pris la direction de plusieurs hôpitaux avant de devenir chef médecin chargé de la Santé Mentale au Département écossais de l'intérieur et de la santé à Edinbourg.

Dès 1976, John a été conseiller de l'OMS pour la Santé Mentale chargé de l'Asie du sud ; il était alors basé à Delhi en Inde. En 1980, il a regagné Copenhague pour prendre le poste de conseiller de l'OMS pour la Santé Mentale en Europe.

En 1985, John est devenu médecin en chef de l'Hôpital de St. Andrews à Northampton et en 1993, il a rejoint la Fondation pour la Santé Mentale à Londres, en tant que Directeur en charge des subventions.

Depuis 1980, il y a 30 ans déjà, John a commencé à travailler avec SME. Notre collaboration « officielle » a démarré lorsque John était conseiller à la réforme des soins psychiatriques à Leros et ailleurs en Grèce. Cette réforme était soutenue par l'UE et le Fonds social européen. John a rejoint le Conseil d'administration du Conseil régional européen de la Fédération mondiale pour la Santé Mentale (ERC-WFMH, le prédécesseur de Santé Mentale Europe) en 1992 ; il a été élu Président de SME et Vice-président de la Fédération mondiale pour la Santé Mentale en 1993 et je suis devenue Directeur exécutif.

Ensemble, nous avons été en mesure d'accomplir de grandes choses. SME a été officiellement reconnue au statut d'organisation non-gouvernementale internationale (ONGI) ; nous avons installé notre Secrétariat à Bruxelles et engagé nos premiers salariés. Nous avons également obtenu un statut consultatif au sein du Conseil de l'Europe et avons été admis au rang d'ONG en charge de la coordination dans le secteur de la Santé Mentale au sein du programme HELIOS de l'UE.

Une fois son mandat de Président terminé, John a accepté de poursuivre son travail au sein de SME en tant que conseiller politique senior. Il a non seulement inspiré ses collègues partout en Europe grâce à ses connaissances et à son expérience ; il a également émis des commentaires essentiels lorsque les projets n'étaient pas conformes à nos objectifs. John avait une vision très claire de la santé mentale et des droits de l'Homme.

John était un homme extraordinaire à bien des égards. Il croyait en l'importance du partage, de l'apprentissage et d'une mise en réseau à l'écoute des usagers des services de la santé mentale, et il traitait tout le monde avec dignité et respect.

John a joué un rôle crucial dans de nombreuses négociations avec la Commission européenne, l'Organisation mondiale de la Santé et bien d'autres agences européennes et nationales.

John était un européen convaincu, un fervent défenseur des avantages qu'il y a à développer partenariats et une réelle collaboration en Europe.

Tous ceux qui ont eu l'opportunité et le privilège de le connaître se souviendront de John comme d'un homme chaleureux et extraordinaire animé d'un fantastique sens de l'humour.

Je suis fier de l'avoir connu et d'avoir travaillé avec lui.

Il manquera à chacun d'entre nous.

Josée Van Remoortel
Conseillère politique de SME

I. SANTE MENTALE EUROPE

NOUVELLES ET ACTIVITES DE SME

SME – Paiement des cotisations pour 2010

Les invitations à payer les cotisations pour 2010 ont été envoyées aux membres de Santé Mentale Europe (les 3 catégories de membres confondues) par courrier traditionnel dans les prochains jours.

Merci d'informer le Secrétariat de SME si vous ne recevez pas votre invitation dans des délais raisonnables.

Conférence 2010 de Santé Mentale Europe à Bruxelles

Santé Mentale Europe organisera sa conférence annuelle en 2010 sous le titre « Défier la pauvreté – créer de l'espoir. Rompre le cycle existant entre la pauvreté et les problèmes de santé mentale. ». (Challenging Poverty – Creating Hope. Breaking the Cycle of Poverty and Mental Health Problems).

La Conférence se tiendra les 22 et 23 octobre 2010 à Bruxelles et sera organisée dans le cadre de l'Année européenne 2010 de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, en collaboration avec l'Institut Wallon pour la Santé Mentale et la Vlaamse Vereniging voor Geestelijke Gezondheid (Association flamande pour la santé mentale), et avec le soutien de la Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale.

Les recherches ont mis en lumière des liens croisés entre la santé mentale et la pauvreté. Les personnes en situation de pauvreté sont particulièrement vulnérables au développement de problèmes de Santé Mentale.

De même, les personnes qui souffrent de troubles mentaux ont plus de risques de sombrer dans la pauvreté.

Santé Mentale Europe présentera les résultats d'une étude menée parmi ses membres préalablement à la conférence. Cette étude est axée sur les questions liées à la pauvreté et les problèmes de Santé Mentale des enfants, des jeunes, des femmes, des personnes âgées et des migrants.

SME invite les travailleurs de terrain et les experts des divers pays d'Europe à présenter et échanger leurs expériences et leurs bonnes pratiques pour briser le cercle vicieux de la pauvreté et des problèmes de santé mentale.

Merci de contacter info@mhe-sme.org avant le 20 mars si vous désirez partager votre expérience devant un large public européen.

Pour consulter les premières informations et voir l'appel à contributions, rendez-vous sur le site web de SME www.mhe-sme.org/fr. De plus amples informations seront disponibles très bientôt !

Conférence 2010 de SME – Message à l'attention des membres de SME

Les membres de SME recevront très bientôt des informations sur les détails pratiques de leur participation à la Conférence 2010 de SME, au séminaire sur le renforcement des capacités et à l'Assemblée générale.

Formation 2010 pour les nouveaux points focaux nationaux

Santé Mentale Europe organise une nouvelle formation pour ses Points Focaux Nationaux. A l'occasion d'un séminaire d'une journée et demi, les derniers développements en matière d'institutions et de politiques européennes, notamment au niveau du Pacte européen pour la santé mentale mais aussi au niveau de politiques sociales et des droits de l'homme seront présentés. Les participants auront aussi l'occasion d'échanger les meilleures pratiques de leurs

pays respectifs. Les autres points à l'ordre du jour de cette formation sont l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la collaboration avec les nouveaux députés européens et les stratégies de communication.

Les Points Focaux Nationaux (PFN) sont les intermédiaires entre SME, ses membres et les autres acteurs nationaux ; ils interviennent a) lorsque l'information issue du niveau européen doit être diffusée au niveau national, régional et local, mais aussi b) lorsque SME a besoin de la contribution de ses membres actifs au niveau local, régional et national pour faire rapport au niveau européen à l'occasion de diverses consultations sur des sujets spécifiques.

Pour de plus amples informations, merci de contacter Astrid Mechel, Chargée des politiques sociales de SME, à l'adresse suivante : astrid.mechel@mhe-sme.org

Réponse de SME à la Consultation UE-2020 sur la stratégie future de l'UE

La Commission européenne a lancé une consultation sur la Stratégie de l'Union européenne, stratégie qui encadrera les orientations politiques de l'Union d'ici 2020. Le lancement de la nouvelle Stratégie UE 2020 est prévu pour le Sommet européen de mars 2010.

Si vous souhaitez lire la réponse de SME à la consultation sur la Stratégie UE 2020, rendez-vous sur le site : <http://www.mhe-sme.org/en/publications/mhe-position-papers.html>

Pour de plus amples informations, merci de contacter Astrid Mechel, Chargée des politiques sociales de SME à l'adresse : astrid.mechel@mhe-sme.org

NOUVELLES DES ORGANISATIONS MEMBRES DE SME

Cours de formation d'Advocacy France pour les pairs

L'association Advocacy France, en collaboration avec l'Institut International de Recherche-Action (2IRA), organise un cours de formation pour les pairs-advocates. Ce cours sera organisé en février 2010.

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur le site www.advocacy.fr ou envoyez un courriel à l'adresse suivante : siege@advocacy.fr

Assemblée générale de l'Institut Wallon pour la Santé Mentale, Belgique

L'Institut Wallon pour la Santé Mentale (IWSM) a organisé son Assemblée générale le 14 décembre 2009. Les membres ont approuvé les priorités proposées par l'IWSM, ainsi que le projet et les activités prévus pour 2010.

Le travail s'articulera autour de quatre axes : les (nouveaux) problèmes dans le domaine de la santé mentale, les (nouvelles) pratiques et initiatives, une réflexion sur la participation des usagers, et la visibilité du travail dans le domaine de la santé mentale.

Pour en savoir plus sur l'Assemblée générale, rendez-vous sur le site : http://www.iwsm.be/institut-wallon-sante-mentale-conflueniel_select_print.php?id_conflueniel_num=25&org=news

II. INSTITUTIONS DE L'UE ET AUTRES ORGANISATIONS

Procédure d'investiture de la Commission 2009-2014 – Auditions des Commissaires désignés au Parlement européen

Avant que la nouvelle Commission européenne puisse prendre ses fonctions, les nouveaux candidats Commissaires doivent être entendus lors d'une séance de questions-réponses par les Députés européens. Chaque commission du Parlement pose des questions au candidat qui

vont du contenu de son curriculum à ses opinions politiques. Les auditions ont eu lieu à Bruxelles du 11 au 19 janvier. Les commissaires désignés à la santé, aux affaires sociales et aux droits fondamentaux, à savoir John Dalli de Malte, Lászlo Andor de Hongrie et Viviane Reding du Luxembourg, ont été entendus par les différentes commissions compétentes au sein du Parlement européen.

Pendant son audition, John Dalli a présenté le thème sous-jacent de son travail qui sera « patients d'abord, consommateurs d'abord ». Sa vision principale est que l'espérance de vie et la qualité de la santé des citoyens européens doivent augmenter et que le citoyen européen devra être bien informé et pourra donc prendre des décisions éclairées sur les biens et services qu'il consomme. Dans son discours, Dalli a ajouté qu'il faut accorder plus d'attention à la prévention des problèmes de santé afin d'assurer la pérennité du secteur de la santé. Il continuera également à se concentrer sur la pérennisation de la santé, santé mentale incluse. L'accès à des soins de qualité dispensés au bon moment et à des médicaments à un prix acceptable, quelle que soit la nationalité ou le statut socio-économique du patient, fut le dernier point clé de son discours.

SME est heureuse de constater que le Commissaire considère les patients et les consommateurs comme une priorité essentielle et envisage la santé mentale comme un point important de son programme de travail. Cependant, SME exprime sa déception quant au manque de référence par le nouveau Commissaire au Pacte européen pour la Santé Mentale et le Bien-être.

Le message de Mme Reding dans le domaine des droits fondamentaux et de la justice s'est concentré sur l'idée qu'au cours de la dernière décennie, la justice a été négligée en faveur de la sécurité. Elle a réitéré l'importance du travail collectif de la Commission, ainsi que l'importance d'un travail concerté entre les diverses institutions européennes de la justice depuis l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne. SME salue cette approche et souligne l'importance de la collaboration avec les autres DGs (affaires intérieures, affaires sociales, santé) dans la lutte contre la discrimination, notamment pour ce qui est de l'accès aux services sociaux et aux soins de santé afin d'assurer l'égalité entre citoyens.

A l'occasion de son audition, le Commissaire désigné à l'emploi et aux affaires sociales, Lászlo Andor a déclaré que son but est de garantir que les actes de la Commission soient orientés sur les besoins fondamentaux des citoyens et des travailleurs et sur le développement d'une économie dynamique, pérenne et inclusive, doublée d'un marché de l'emploi solide. En partenariat avec les Etats membres de l'UE et le Parlement européen, le nouveau Commissaire a l'intention d'œuvrer à la mise en place de la stratégie d'insertion active de l'UE (soutien adéquat au revenu, marchés de l'emploi inclusifs, accès à des services de qualité). Sa priorité essentielle est de gérer les effets négatifs de la crise économique et financière actuelle. Soutenir les groupes vulnérables de la société est l'un de ses principaux objectifs politiques et il souhaite prendre les problèmes de la pauvreté et de l'exclusion sociale à la racine, en incluant la pauvreté infantile et les discriminations de tout ordre. Par ailleurs, Lászlo Andor a insisté sur l'importance de réformer les systèmes de protection sociale dans le contexte d'une société vieillissante et a déclaré que les soins de santé et les services sociaux devraient être promus comme nouvelle source de croissance. SME apprécie l'engagement de M. Andor pour plus d'inclusion des groupes vulnérables et pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et continuera à attirer l'attention du Commissaire sur la vulnérabilité particulière des personnes atteintes de problèmes de santé mentale.

Le dernier vote du Collège des Commissaires européens a eu lieu le 9 février 2010.

Pour de plus amples informations, merci de consulter le site web du Parlement européen à l'adresse suivante : <http://www.europarl.europa.eu/hearings/default.htm?language=en>

Le Conseil exécutif de l'Organisation Mondiale de la Santé nomme des directeurs régionaux

Le Conseil exécutif de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a nommé Mme Zsuzsanna Jakab nouvelle Directrice régionale de l'OMS pour l'Europe et a nommé à nouveau le Dr. Luis Gomes Sambo comme Directeur régional pour l'Afrique.

Mme Zsuzsanna Jakab fut dernièrement Directrice du Centre européen pour la Prévention et le Contrôle des maladies (ECDC) et prendra ses fonctions au 1^{er} février 2010 ; elle succédera au Dr. Marc Danzon qui a occupé le poste de Directeur régional pour l'Europe ces 10 dernières années.

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur le site : www.who.int

III. ANNEE EUROPEENNE DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET L'EXCLUSION SOCIALE

2010 est l'Année européenne de Lutte contre la pauvreté et l'Exclusion sociale. Les objectifs principaux sont: sensibiliser l'opinion publique autour de ces thématiques et renouer l'engagement de l'UE et de ses Etats membres dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. L'année européenne 2010 vise à éliminer les stéréotypes et les perceptions collectives sur la pauvreté pour s'assurer que tout le monde aient un rôle actif au sein de la société. SME a créé une nouvelle section pour sensibiliser au lien existant entre la santé mentale et la pauvreté.

Des recherches ont démontré le lien évident entre la santé mentale et la pauvreté. Les personnes exposées à la pauvreté sont particulièrement vulnérables aux problèmes de santé mentale. Les difficultés financières ou le manque de travail ont un impact négatif sur leurs contacts sociaux. En outre, dans leur vie quotidienne, elles sont dominées par un manque de reconnaissance personnelle et par la peur de l'avenir.

Vous pouvez visiter le site web de l'Année européenne 2010 à l'adresse www.2010againstopoverty.eu

Message de Santé Mentale Europe à l'occasion de l'Année européenne 2010

Santé Mentale Europe a envoyé un message à l'occasion de l'Année européenne 2010 attirant l'attention des responsables politiques et des autres acteurs du secteur sur les liens qui existent entre la santé mentale et la pauvreté et sur la situation particulièrement vulnérable des personnes souffrant de problèmes de santé mentale en matière de pauvreté.

Dans son message, SME a insisté sur les liens croisés évidents entre la santé mentale et la pauvreté. Les personnes en situation de pauvreté sont particulièrement vulnérables à l'apparition de problèmes de santé mentale. A l'inverse, les personnes atteintes de problèmes de santé mentale risquent plus de faire l'expérience de la pauvreté. L'incertitude du lendemain domine le quotidien de ces personnes.

Le message de Santé Mentale Europe insiste sur l'importance de mettre en œuvre le Pacte européen pour la Santé Mentale et le bien-être, qui a été lancé en 2008 et de soutenir des mesures de promotion de la santé mentale et de prévention des problèmes de santé mentale. La santé mentale devrait être intégrée au tronc commun de toutes les politiques que sont la santé, les politiques sociales, le logement, l'emploi, la formation, la justice et les droits fondamentaux. La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale devrait être étoffée pour faire en sorte que les personnes avec ou sans emploi devraient être en mesure de vivre de manière digne.

Si vous désirez lire le texte intégral du message de SME à l'occasion de l'Année européenne 2010, rendez-vous à l'adresse suivante : <http://www.mhe-sme.org/en/publications/mhe-position-papers.html>

IV. NOUVELLES D'AUTRES ONGs (EUROPEENNES)

Le Réseau européen des (ex-)Usagers et Survivants de la Psychiatrie publie un nouveau bulletin d'information

Le Réseau européen des (ex-)Usagers et Survivants de la Psychiatrie (ENUSP) vient de relancer son bulletin d'information après une pause prolongée.

Ce bulletin est un important moyen de partager informations et connaissances entre plusieurs organisations, et de faire en sorte que les soucis et les opinions des usagers soient rendus publics.

Le bulletin d'information intitulé *Advocacy Update* est disponible à l'adresse suivante : <http://www.enusp.org/newsletter/2010/1.pdf> Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à envoyer un courriel à l'adresse : newsletter@enusp.org

Vous désirez partager des informations, annoncer quelque chose ou contribuer au bulletin de SME ?

Veillez envoyer vos contributions à info@mhe-sme.org